icone médiation santé
Intervention, conseil, étude en santé publique

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SANTE

CLS DOUBS CENTRAL

Synthèse générale

Mme Corinne BERNIER
Mme Mathilde COSSON

Décembre 2023

SAS au capital de 126 325 euros - RCS Rennes B 382437531
Siège social : 83 Boulevard Voltaire - 35000 RENNES -
Tél. : 02 99 31 75 00
Antennes Paris – Avignon – Valence - Tél. 05 61 63 10 69
E-mail : accueil@iconemediationsante.fr
Site Web : www.iconemediationsante.fr

DEMARCHE

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté et le PETR Doubs Central souhaitent s'engager dans une démarche de diagnostic territorial de santé en vue du renouvellement du **Contrat Local de Santé (CLS)**.

Cette phase de diagnostic territorial s'est voulue **participative** (mobilisation des acteurs professionnels et associatifs, des institutions, des élus) à l'échelle des 3 Communautés de Communes. Ce diagnostic de santé a pour objectif d'améliorer la connaissance de la situation socio-sanitaire du Doubs Central, de contribuer à la mobilisation locale et de générer à partir des constats un consensus sur les problématiques prioritaires et les enjeux d'action publique pouvant s'inscrire dans le futur Contrat local de santé.

Cette étape s'est déroulée d'août à novembre 2023, et s'appuie sur une double approche, quantitative et qualitative.

Le diagnostic quantitatif « santé » a consisté en une analyse documentaire à partir de données de cadrage concernant : la situation socio-démographique du territoire, l'état de santé de la population, le cadre de vie et l'environnement, la prise en charge des personnes âgées, la prise en charge des personnes handicapées et l'offre en matière de prévention. Pour cela, différentes sources et bases de données ont été exploitées, notamment pour réaliser des comparaisons à différentes échelles géographiques.

Le recueil du point de vue des acteurs locaux et des partenaires a permis de réaliser une analyse qualitative qui s'est appuyée sur :

- **16 personnes représentant 10 partenaires interrogés** par téléphone ou en visioconférence entre octobre et novembre 2023. Ils ont permis d'échanger sur leur vécu et leur analyse du précédent CLS ainsi que de mettre en avant des enjeux prioritaires de santé sur le territoire du CLS.
- **15 réponses à un questionnaire transmis à 39 structures locales** (réalisable du 5 octobre au 5 novembre 2023), permettant de recueillir leur avis sur le dernier CLS. Les questions concernaient :
  - La pertinence du CLS ;
  - Les nouveaux besoins en matière de santé du CLS ;
  - La gouvernance du CLS ;
  - Les actions du CLS ;
  - Les impacts du CLS ;
  - Un retour global sur le CLS.

C'est à partir des approches quantitatives et qualitatives précitées du diagnostic de santé que **cette analyse transversale synthétique** est réalisée.

Ce document d'aide à la décision présente les principales données quantitatives sous forme synthétique et les grands constats identifiés lors des diagnostics.

Volontairement synthétique, il doit servir d'aide à la priorisation des problématiques et à la définition d'objectifs partagés qui pourront constituer le cœur du futur contrat local de santé.

Quelques traits saillants issus du diagnostic quantitatif

- **TERRITOIRE CONCERNE :**le Doubs Central est composé de **3 communautés de communes (139 communes) avec 37 236 habitants :**
  - Communauté de Communes Doubs Baumois (58 communes) avec 16 035 hab
  - Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (54 communes) avec 15 710 hab
  - Communauté de Communes Pays de Sancey-Belleherbe (27 communes) avec 5 491 hab

Pas de **PASS**

La **structure de la population** du territoire est proche de celle retrouvée dans la région BFC

Taux équipements en **places D'EHPAD** insuffisant departemental

Taux équipements départemental **en lits et places pour la psychiatrie adultes et enfants**

Manque **de structures pour personnes handicapés**
Mais une association dynamique **Association Philippe Streit**

Part faible de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (22,2% VS Fr 31,9%)

Taux de chômage faible (8.8%) (Fr :12.3%) selon INSEE en 2020

Vigilance sur le cadre de vie

Qualité de l'air : En 2022 il y a eu entre 110 et 130 jours où la qualité de l'air était dégradée
De nombreux ménages en **situation de précarité énergétique** due au logement
Forte utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail (83.7%) (Fr :70.4%)
Présence de radon : communes du PETR ont un risque moyen ou élevé.
Présence du moustique tigre
Présence de tiques (susceptible de porter des agents pathogènes)
Présence d'ambroisie

Infrastructures sur le territoire :
Service de transport à la demande, TADOU
Gare TGV à Besançon et des gares TER à Baume-les-Dames, Pays de Clerval, Laissey et Isle-sur-le-Doubs

Part élevée de la population non scolarisée âgée de 15 ou plus sans diplôme ou certificat d'études primaires (23.9% VS Fr 20.7%).

Le **temps d'accès aux services d'urgences** est nettement supérieur à tous les territoires de référence (entre 31,9 à 43.2 min vs 13.6 pour la France)

- ✓ **Le nombre de ménage en croissance** (+ 1.8 %) entre 2014 et 2020, évolution moindre que sur les territoires de référence (Fr : +5%).
  - **Moins de ménages d'une personne** (32,9%) (Fr 37.6%)
  - **Plus de couples** sans enfant (30,7%) et de couples avec enfants (27,1%) (Fr 26,2% et 24,8%)
  - **Un peu moins de familles monoparentales** (8,1%) (Fr 9.6%)

La proportion des consommant est moindre pour :
Maladies respiratoires : entre 41,7 et 51.5‰ (Fr : 55,9‰)
Maladies psychiatriques : entre 27.6 et 29‰ (Fr:

Densité favorable par rapport au département et à la région pour les **médecins généralistes, les IDE**
Mais plus faible **pour dentistes, masseurs Kinésithérapeutes, sages-femmes, orthophonistes**
Peu de **spécialistes**

De fortes disparités existent entre les CC en termes de données socio-démographiques, d'offre de soins et d'indicateurs de santé

CC2VV : 15 710 hab

Population en diminue (-0.7%)
Population plus âgée : indice de vieillissement (103.3)
Indicateurs de précarité de la CC2VV sont les moins favorables du PETR, à nuancer car restent globalement meilleurs de ceux de la France :
Médiane de revenu disponible (21 610), taux de pauvreté (11.7%), part des bénéficiaires du RSA (4.4%), part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales (12.3%),part des jeunes de 15-24 ans non insérés (15%)
Offre de soins :
Densité de professionnels de santé supérieur aux territoires de référence : 17 MG (densité 10.8) et 28 IDE (densité 17.7)
2MSP et 1 ESP
Espérance de vie à la naissance plus faible du PETR (77.9 pour les hommes, 83.6 pour les femmes)
Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans élevé (239.7 ‰)
Taux de mortalité dû à l'alcool (110 ‰) et tabac (209.9‰) les plus fort du PETR

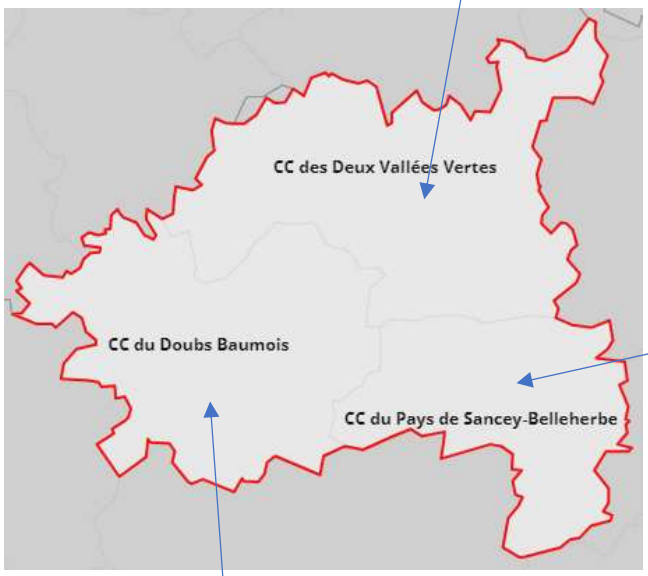

CCPSB : 5 491hab

Population augmente (+0.4%)
Indicateurs de précarité plus favorable du PERT :
part des bénéficiaires du RSA (2.4%), part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales (6.6%), part des jeunes de 15-24 ans non insérés (8.8%)
Manque de professionnels de santé :
MG (densité à 3.7 pour 10 000hab), tous les médecins ont plus de 55 ans.
Densité faible pour les IDE, MKDE, dentiste
Aucun orthophoniste ni sages-femmes
Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans plus faible que les territoire de référence (151.5‰)
Taux de mortalité dû à l'alcool (78.3‰) et tabac (135.3‰) les plus faible du PETR

CCDB : 16 035 hab

Population plus jeune : indice de vieillissement (89.1)
Des revenus supérieurs :
Médiane de revenu disponible (22400), taux de pauvreté (9.6%)
Offre de soins :
Densité de professionnels de santé supérieur aux territoires de référence : 21 MG (densité 13.1) ,22 MKDE (densité 13.7)
2MSP
Taux de mortalité évitable chez les moins de 75 ans plus faible que les territoire de référence (178.2‰)
Taux standardisé de consommant pour maladie cardio-vasculaire plus fort du PETR (82‰)

Enjeux de santé repérés : constats partagés par les acteurs et les données quantitatives

Plusieurs enjeux ressortent des diagnostics quantitatif et qualitatif et sont mis en avant ci-dessous.

Les thématiques de santé à développer

1. L'attractivité du territoire

- **Des faiblesses en termes d'offre**

- Des densités de certains professionnels de santé libéraux de 1er recours faibles dans le Doubs Central au regard des territoires de référence*, au 31.12.2022* : masseurs-kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes, sage-femme ;
- Une répartition non homogène des professionnels de santé sur le territoire (peu d'offre dans la CCPSB) ;
- Des craintes sur la fermeture du cabinet de radiologie ont été exprimées lors des entretiens ;
- Il est également noté par les acteurs des difficultés d'accès aux médecins spécialistes
- Le temps d'accès aux services d'urgences est nettement supérieur à tous les territoires de référence (entre 31,9 à 43.2 min vs 13.6 pour la France)
- Manque de structures d'hébergements en santé mentale, en accueil des personnes âgées et handicapées.

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Une offre correcte en médecins généralistes sur le territoire (densité 10.7 VS 8.4 en France) ;
- Présence d'exercices coordonnés (ESP, MSP, CPTS, …), plusieurs sites de télémédecine, du CH de Baume-les-Dames (hôpital de proximité) ;
- Un axe du CLS précédent 2019-2024 est déjà engagé dans le renforcement des soins de proximité pour attirer de nouveaux professionnels de santé et de favoriser l'accès aux soins :
  - Mise en place d'un espace mobile santé à l'Isle-sur-le -Doubs
  - Projet d'un cabinet éphémère à Belleherbe

- **Des pistes de travail**

Propositions dégagées :
- ✓ Il est ressorti pendant les entretiens la nécessité de poursuivre le travail sur l'attractivité du territoire dans le Doubs Central ;
- ✓ Également, travailler sur la problématique du manque de dentistes, de kinésithérapeutes et de spécialistes ;
- ✓ Renforcer l'offre en radiologie en ayant les autorisations pour une IRM.

2. La santé mentale et les addictions

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- A l'échelle du Doubs, l'offre de soins en psychiatrie adultes et infanto-juvénile est insuffisante :
  - Taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie adulte en 2020 : 1,1 pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, taux inférieur aux territoires de comparaison (France 1,4).
  - Faible taux d'équipements départemental en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile en 2020 : 0,6 pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans (France : 0,9).

- <u>Une offre sur le territoire du Doubs Central ou du CLS très insuffisante avec de longs délais de prise en charge</u>
  - Peu de professionnels : une psychiatre à Baume-les-Dames et 5 psychologues dans le Doubs Central
  - Peu de structure sur le territoire : pas de CMPP ni CAMPS
  - La plupart des structures de prise en charge sont éloignées du territoire (Montbéliard, Besançon, Pontarlier…)
- <u>Des besoins sur le territoire</u> :
  - Taux de consommants d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 sur les 3 CC (entre 5.41 et 5.52%) supérieurs aux territoires de référence (Fr :4.66 %)
  - Les addictions :

Taux standardisés de consommants pris en charge pour troubles addictifs sur le territoire en 2019 **:** taux compris entre 5,6 et 6,6‰. La CC des Deux Vallées Vertes présente un taux significativement inférieur au niveau national (6,8‰) cependant les entretiens mettent en avant des besoins importants sur la CC2VV.

Taux de mortalité dû à l'alcool (110 ‰) et tabac (209.9‰) dans la CC2VV sont les plus forts du Doubs Central mais non significatif par rapport à la France (alcool : 101.6‰ ; tabac 191.8‰)

Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire en augmentation entre les périodes 2009-2013 et 2013-2017.

- D'autres indicateurs de santé mentale plutôt bons par rapport à la France (chiffre de 2019) mais dont les besoins sont en augmentation depuis 2019 selon les personnes interrogées :
  - Taux de consommants pris en charge pour maladies psychiatriques : 2.8 et 2.9% (Fr 3.86%).
  - Baisse du taux de suicide entre 2013/2017 en comparaison à 2009/2013
  - Taux de consommants pris en charge pour dépression : entre 11 et 13.7‰ (Fr 14‰)

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Des ressources départementales : Plateforme de Coordination et d'orientation (PCO) des troubles du neuro développement pour les 0-6 ans départementale et la plateforme territoriale de santé mentale
- Structures et dispositifs sur le territoire :
  - CMP et un centre de guidance infantile à Baume-les-Dames
  - Groupement Addiction Franche Comté
  - Tab'Agir (sur le territoire 4 médecins généralistes, 3 diététiciens, 2IDE asalée et un psychologue font partie du dispositif)
  - 3 sites de consultations avancées sur le PETR Doubs Central faite par le CSAPA
  - Une équipe mobile du CAARUD se rend à Pays de Clerval et l'Isle-sur-le-Doubs une fois par semaine.
  - Equipe Mobile Prévention et Précarité (EMPP) qui intervient dans le Doubs Central
  - Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée (EMPAA) qui intervient dans le Doubs Central
  - 1 GEM à Baume-les-Dames
  - Projet de maison relais à Baume-les-Dames porté par Les invités au festin
  - Formations aux 1^{er}s secours en santé mentale.

- **Des pistes de travail**

✓ Renforcer l'axe santé mentale dans le nouveau CLS
✓ Elargir les actions du CLS aux addictions, en ciblant des publics prioritaires
✓ Travailler sur la qualité de vie à l'école et la santé mentale des jeunes (mal-être, écran…)
✓ Inclure des actions pour tous en termes de prise en charge et de prévention

3. Santé environnementale

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- Forte dépendance à la voiture
  - Moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs (83,7% vs 70,4% Fr)
  - De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité (entre 16.7 et 18.4% vs 13,8 Fr)
  - Peu de transport en commun
- Problématique des logements
  - De nombreux logements vacants (10.9% vs 8.1 fr)
  - De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due au logement (entre 18.2 et 21.3% vs 14% Fr)
- Présence de moustiques tigre et de tiques
- Présence d'ambroisie
- Présence de radon
- Scot suspendu

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Des dispositifs en place :
  - Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) approuvé en décembre 2016
  - Programme LEADER 2023-2027
  - service de de transport à la demande déployé sur le territoire : le Tadou
  - La roue de secours : garage solidaire, location de voiture et scooter pour aider à la mobilité des personnes précaires
-
- Des acteurs présents sur le territoire :
  - Alterre Bourgogne-Franche-Comté
  - Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE)
  - Atmo Bourgogne-Franche-Comté
  - FREDON Bourgogne-Franche-Comté
  - L'association TRI à Quingey
  - Le CPIE du Haut-Doubs
  - CEN (conservatoire d'espaces naturels)

- Des actions déjà mises en place sur différentes thématiques :
  - Convention avec la CCDB pour la lutte contre l'ambroisie : en 2023, travail avec le PETR pour recenser les référents communaux et réunions d'information pour 40 élus et agents municipaux sur la lutte contre l'ambroisie sur la CC2VV et la CCPSB.
  - Campagne de dépistage du radon dans l'habitat entre 2018-2019.

- **Des pistes de travail**

✓ Acculturation des élus des professionnels et de la population au concept « une seule santé »
✓ Former /sensibiliser autour des perturbateurs endocriniens pour connaître davantage leurs enjeux et les solutions possibles pour limiter l'exposition
✓ Travail sur l'habitat insalubre (sur le plan environnemental et de la santé mentale)
✓ Développer les transports en commun (jeunes, apprentis, personne sans permis…).

4. La santé des personnes âgées

- **Les points de vigilance sur le territoire**

- Une population plutôt âgée :
  - Part des personnes âgées de 60 ans et plus (29,7 %) supérieure à celle de la France métropolitaine (26,5 %).
  - En 2020, les retraités constituent la catégorie la plus représentée 31.7 % vs 27.2% pour la France
- Une offre sur le territoire du CLS très insuffisante :
  - En termes d'hébergement : manque de places en structures (taux d'équipement en places d'EHPAD 114 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans VS 122.4 pour la France)
  - Difficultés de recrutement des aides à domicile
  - Difficultés au maintien à domicile et au retour à domicile suite aux hospitalisations
- Une augmentation des besoins à prévoir
  - Diminution et vieillissement de la population attendue sur le département d'ici 2070. Tendance également confirmée dans le Doubs Central avec un indice de vieillissement (95.9) supérieur à celui du département (79.6) et du national (84.3).

- **Des atouts et leviers d'action sur lesquels s'appuyer**

- Les structures et diapositifs sur le territoire
  - 3 SSIAD : 1 à Baume-les-Dames Clerval-Isle-sur-le-Doubs,1 à Rougemont et 1 à Pont de Roide/Sancey
  - Structures d'appui :
    - Plateforme d'accompagnement et de répit gérée par l'association d'accompagnement à domicile Eliad.
    - DAC Franche Comté.
  - 3 CCAS à Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs et Sancey
  - 2 centres médico-sociaux (CMS) à Baume-les-Dames et Isle-sur-le-Doubs
  - Hébergements : 6 EHPAD, 3 résidences séniors et 4 habitats inclusifs
  - Une Unité de Soins de Longue Durée (USLD)
  - Transport à la demande : Tadou

- **Des pistes de travail :**
  - ✓ Renforcer le maintien à domicile :

- Renforcer l'offre des structures d'aides à domicile : Attractivité des métiers de l'accompagnement
- Faciliter les retours à domicile après hospitalisation

  - ✓ Lutter contre l'isolement :

- Améliorer le repérage des personnes isolées
- Actions orientées vers personnes âgées précaires ou celles ayant des enfants en situation de handicap qui ont de plus en plus de difficultés à s'en occuper et s'inquiètent de leur prise en charge en cas d'incapacité de leur part (suite à une maladie ou d'un décès)

  - ✓ Prise en charge des personnes âgées (accueil de jour, EHPAD) notamment des personnes âgées démentes
  - ✓ Accompagnement des aidants
  - ✓ Continuer et développer le transport à la demande : permette d'aller à un RDV médical hors du Doubs Central avec le Tadou.

5. Des actions de préventions à poursuivre et nouvelles thématiques à initier

Sur le territoire

- Prévention
  - Le taux de mortalité évitable par la prévention et le système de soins avant 75 ans diminue sur l'ensemble du Doubs Central entre les périodes 2009/2013 et 20113/2017. Comparativement à la France, la situation est plutôt favorable pour les CCDB et CCPSB et défavorable pour la CC2VV.
  - Aucune de maison sport santé labélisée sur le territoire,mais des structures en lien avec le réseau sport santé
  - Incidence du surpoids en augmentation pour les collégiens du Doubs Central
- Cancers :
  - Le taux de dépistage du cancer du col de l'utérus est inférieur aux territoires de référence
  - Les taux de dépistage des cancers du sein est similaire aux territoires de référence
  - Le taux de dépistage du cancer colorectal est supérieur aux territoires de référence
  - La mortalité par cancer au niveau de la CCPSB augmente sur la période 2013/2017 en comparaison à la période 2009-2013 et diminue pour les CC2VV et CCDB.

- Vaccinations : 57,9 % des habitants âgés de 65 ans et plus sont vaccinés contre la grippe, proportion similaire aux territoires de référence (région :57.6% Fr :57.8%).

- **Piste de travail :**

Les acteurs s'accordent sur l'importance d'agir en prévention en continuant les actions en cours et en développant d'autres comme :

- Alimentation et activité physique
  - Plan d'actions partagée pour prévenir le surpoids et l'obésite dans le territoire de la CC2VVDévelopper l'activité physique adaptée pour les personnes en ALD
  - Faciliter l'accès aux sports
  - Lutte contre la sédentarité

- Cancers :
  - Continuer les campagnes de dépistage
  - Relayer les campagnes de prévention : octobre rose, mois sans tabac, mars bleu et prévention contre les risques solaires ;
  - Orienter les actions vers les publics fragiles.

- Pass santé jeunes
- Addictions (tabac, alcool, drogues, écrans...)
- Santé mentale (Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), qualité de vie à l'école, bien être, isolement…)
- Soutien et accompagnement à la parentalité
- Développer de nouvelles thématiques pour des actions de prévention du CLS : vaccination,)

Le dispositif CLS : propositions d'évolution formulées par les personnes interrogées.

Dans le Doubs Central on remarque encore de fortes disparités entre les 3 CC tant en termes de besoins que de ressources, il faut donc les prendre en compte afin de construire un programme d'actions équitable et de continuer à couvrir tout le territoire.

1. Les forces du CLS identifiées par les acteurs

- Les actions du CLS semblent répondre aux besoins du territoire.
- L'animation territoriale est reconnue comme un atout du CLS. L'animatrice santé partage son temps entre le CLS et le service mobilité, elle est arrivée en septembre 2022, son départ est prévu pour décembre 2023.
- Des partenariats bien développés : il existe une forte manifestation partenariale dans le CLS, pluralité des acteurs.
- Des acteurs en attente de résultats mais motivés pour être partie prenante dans des actions de prévention sur le territoire, qui présente de nombreux besoins.
- Des instances bien dimensionnées permettant une participation active
- Le CLS permet aux élus de s'emparer de certaines problématiques de santé
- Bonne coopération avec la CPTS qui a le même territoire.

2. Les pistes de travail

- Communication sur le CLS

Le CLS est peu connu il faut travailler sa visibilité par un travail de communication (presse, réseaux sociaux…). Les élus, partenaires et acteurs ont aussi besoin de mieux s'approprier le dispositif pour identifier ce que le CLS peut leur apporter (développer le « aller vers »). Il est ressorti des entretiens qu'ils connaissaient peu les priorités et actions du CLS hors celles où ils intervenaient.

La création d'un logo pourrait permettre de mieux identifier le CLS.

- Elargir les partenariats

Les acteurs du territoire sont dynamiques et investis (élus, professionnels de santé). Lors des entretiens il a été proposé d'intégrer la CPTS aux signataires mais aussi de travailler plus en lien avec l'hôpital de proximité, le PTSM, les IDE scolaires et les usagers. Lors de la réunion de restitution, il a été proposé d'associer le conseil de développement (instance de démocratie participative du PETR) aux questions de santé et à l'élaboration du CLS.

- Travailler la programmation du CLS

Il parait important de

- bien identifier les besoins et de solliciter les « bons acteurs » dès la phase de diagnostic,
- définir un stratégie lisible avec des engagements communs des différents partenaires,
- mettre en places des actions concrètes
- évaluer les actions mise en place
- disposer d'un temps d'animation/ de coordination suffisant permettant de piloter le CLS

Certains acteurs ont besoin d'être accompagnés dans l'interconnaissances et dans le travail en commun pour la mise en place d'actions.

En conclusion, le diagnostic quantitatif et qualitatif a permis de faire ressortir des pistes de travail pour le nouveau CLS :

- Des besoins plus fort sur la thématique des addictions
- Poursuivre et renforcer les actions menées dans les champs de la prévention, de la santé mentale, de la santé environnementale et de l'attractivité du territoire
- Mieux communiquer sur le CLS, continuer à nouer de nouveaux partenariats, être vigilant sur la programmation du CLS.
- Rester vigilant aux particularités du territoire (disparités entre les CC en termes de besoin et ressources)